

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Confirmations. — IV Correspondance romaine. — V A l'église Saint-Patrice. — VI Les élèves catholiques des écoles protestantes. — VII Droit canonique. — VIII Actions de Grâces. — IX Monsieur l'abbé Joseph Cournoyer. — X Cérémonies religieuses. — XI Aux prières. — XII Membres défunts de la Société d'une messe. — XIII Solennités de titulaires.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 28 avril

Mois de Marie, (1) SS. Philippe et Jacques et premier vendredi du mois.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 5 mai

PATRONAGE DE S. JOSEPH, double de 2e cl.; mém. de S. Paul de la Croix (du 28) et du dim. III de Pâques; préface du temps pascal; dernier Évang. du dim. — Aux II vêpres mém. 1o de S. Pierre de Véronne (ant. *Lux perpétua*), 2o de S. Paul de la Croix (ant. *Hic vir*) 3o du dim. (ant. *Amen*).— J. S.

CONFIRMATIONS

Mardi, le 23. — A 7 heures, à la Providence, maison-mère.

Mercredi, le 24. — A 3 heures, à Saint-Jean-Baptiste.

Jeudi, le 25. — A 3 heures, au collège de la Côte des Neiges.

Dimanche, le 28. — A 2½ heures, à Saint-Denis.

Dimanche, le 28. — A 4 heures, au Saint-Enfant-Jésus.

Lundi, le 29. — A 7½ p. m. à Saint-Eusèbe.

(1) Indulgences: 1o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, ont quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de la sainte Vierge; 2o l'indulgence plénière au jour de leur choix en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant confession, communion et prière aux intentions du Souverain-Pontife.